



POSTE: Conducteur de véhicule

STATUT: Permanent
Temps plein, temps partiel

LIEU: À déterminer

DESCRIPTION DU POSTE

Le conducteur de véhicule est la personne affectée au transport des résidants à l'aide d'un véhicule de type minibus. Le conducteur est responsable du bon ordre et de la propreté du véhicule. Il doit aussi aider les personnes à mobilité réduite à entrer et sortir du véhicule.

QUALIFICATIONS DEMANDÉES

- ✓ Posséder un permis de conduire pour minibus
- ✓ 1 à 3 ans d'expérience comme chauffeur
- ✓ Bon dossier de conducteur
- ✓ Orientation service client
- ✓ Sensibilité à la sécurité

Ce profil de poste n'est pas limitatif et chacun peut s'attendre à accomplir différentes tâches connexes en vue d'atteindre les objectifs fixés par l'entreprise. De plus, nous utilisons le mode masculin afin de faciliter la lecture.

Nous préconisons l'égalité des chances en matière d'emploi.
Seules les personnes sélectionnées recevront un accusé de réception.